

VERS QUELS MÉTIERS?

- Conchyliculteur (élevage de coquillages : huîtres, moules, autres coquillages, ...)
- Ecloseur/nurseur (production de larves, élevage de juvéniles) de coquillages
- Pisciculteur marin (élevage de poissons en mer) : salmonidés, bar, daurade, turbot, ...
- Pénéiculteur (élevage de crevettes)
- Algoculteur (culture d'algues)

PRÉ-REQUIS, CONDITIONS D'ACCÈS

- Être âgé d'au moins 18 ans
- Né(e) après le 1 janv. 1990 : posséder un bac ou équivalent et une expérience plus ou moins significative en cultures marines
- Né(e) avant le 1 jan. 1990 : avoir un CAP maritimes de conchyliculture et 3 ans d'activité professionnelle en cultures marines, ou 5 ans d'activité professionnelle en cultures marines.
- Avoir un projet de création ou de reprise d'une exploitation de cultures marines
- Détail des modalités d'accès ⁽¹⁾

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Attestation de réussite au « stage de formation agréé en cultures marines », sans équivalence de niveau de qualification, délivré par le Ministère de l'Agriculture, par le biais de la Direction Interrégionale de la Mer.
- Pas de possibilité de validation partielle
- Évaluation lors d'une épreuve orale et par écrit sur remise d'un document (dossier de projet) en fin de formation
- Rapport écrit et soutenance orale du projet devant jury
- RNCP : N°5176

Date d'enregistrement : 05/06/2013

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/5176/>

Date d'échéance d'enregistrement : 02/04/2025

UN TREMPLIN POUR...

- Acquérir la capacité professionnelle en cultures marines : accès aux concessions d'exploitation de cultures marines sur le DPM (Domaine Public Maritime)
- S'installer en cultures marines comme chef d'exploitation

QUELQUES CHIFFRES ⁽¹⁾ ⁽³⁾

- 100 % de réussite à l'examen en décembre 2023 (6 reçus sur 6 présentés)
- 0 % de taux d'abandon en cours de formation
- 6 mois après la formation : promotion 2023
- 100 % sur le marché de l'emploi dont :
 - 100 % en emploi

TARIFS ⁽¹⁾

- Coût de formation prise en charge par le financeur (accessible sur : <https://www.francecompetences.fr/referentiels-et-bases-de-donnees/>)
- Frais liés à la vie résidentielle (hébergement, restauration...) accessible sur le site internet : www.mfrchallans.fr

ACCESSIBILITÉ HANDICAP



Bâtiments aux normes d'accessibilités aux personnes à mobilité réduite.

Accessibilité à la formation : nous consulter pour étudier avec notre référente handicap, Delphine NAUD, la faisabilité selon le handicap



SITE DE FORMATION

MFR CHALLANS
97 rue des Plantes
85300 CHALLANS
02 51 68 21 49
mfr.challans@mfr.asso.fr
www.mfrchallans.fr

CAPACITÉ PROFESSIONNELLE EN CULTURES MARINES – 280 HEURES

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Sur 280 heures

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

DURÉE

- Une session par an
- De fin août à début décembre
- Profil A (dominante diplôme) : 140 heures en centre / 140 heures en entreprise
- Profil B (dominante expérience) : 210 heures en centre / 70 heures en entreprise

RYTHME D'ALTERNANCE

- Formation étalée sur 3,5 mois
- Sessions en centre sur les mortes eaux

STATUTS

- Scolaire Ministère Agriculture
- Apprentissage jusqu'à 30 ans (Prise en charge par les OPCO d'une partie des frais d'hébergement et de restauration)
- Contrat de professionnalisation
- Stagiaire de la formation continue adulte

LA FORMATION EN ENTREPRISE

TYPE D'ENTREPRISE D'ACCUEIL

- Établissement de production, d'expédition et de purification de coquillages, mais aussi des écloseries, des nurseries, des fermes marines

OBJECTIFS DU STAGE EN ENTREPRISE

- Acquérir des savoir-faire spécifiques, mettre en pratique la formation théorique et analyser la place de l'entreprise dans son environnement

ACTIVITÉS RÉALISABLES PAR L'ADULTE EN ENTREPRISE

- A la production : mise en élevage, nourrissage, suivi des élevages, soins, tris, pêche, transport, préparation pour la mise en marché, utilisation des engins terrestres et des navires, maintenance du matériel
- Gestion de la production, des moyens matériels et humains, de l'économie et de la comptabilité de l'entreprise.
- Commercialisation de l'entreprise
- Détermination de la stratégie de l'entreprise

LA FORMATION EN MFR

Etablissement privé, associatif, en contrat avec l'Etat

OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES :

- Raisonner des choix techniques d'une entreprise de cultures marines en lien avec des enjeux écologiques terrestres et maritimes
- Organiser la conduite technique d'une entreprise de cultures marines
- Réaliser la mise en œuvre de la production (approvisionnement, mise en élevage, suivi de l'élevage, ...)
- Entretien des installations (locaux, matériels, parcs et bassins...)
- Préparer les produits et assurer leur mise en marché
- Assurer la gestion de l'entreprise

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL :

- Biologie
- Ecologie
- Technique et conduite de production
- Moyens de production
- Gestion économique de l'entreprise
- Connaissance de la filière
- Règlementation de l'activité de cultures marines et du travail (sécurité)

MÉTHODES MOBILISÉES ⁽¹⁾



⁽¹⁾ Détails et mise à jour le site internet de la MFR ou par téléphone

⁽²⁾ Pourcentage des jeunes et/ou des adultes ayant réalisé la totalité de l'année scolaire

⁽³⁾ Les chiffres concernent la dernière année scolaire

Numéro siret : 786 390 211 000 13

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°52850105985 auprès de la préfecture de la région des Pays de la Loire. Cet enregistrement ne vaut pas agrément